



Chèvrerie 350 places avec séchage en grange

Amélioration des conditions de travail

Confort des animaux

Intégration au bâti existant



Description de l'exploitation et du cheptel

- 420 chèvres Alpines (330 en lactation),
 - 110 chevrettes de renouvellement
 - 80 % d'IA, avec ¾ des mises bas en novembre et ¼ en février-mars
 - Zéro pâturage
 - Vente des chevrettes et des chevreaux gras à 1 mois
 - Bâtiment mis en service en 2007
- 33 ha SAU :
 - 15 ha de luzerne
 - 18 ha mélange graminées
- GAEC père / fils = 2 UMO (fils, père, apprenti)
Installation du fils en 2005, passage de 160 chèvres sur 20 ha à 420 chèvres

Petite région agricole

Élevage situé dans la région du Ségala se caractérisant par :

- des plateaux schisteux, une zone d'herbage,
- des exploitations de petite et moyenne surface (30 à 50 ha),
- 700 m d'altitude.

Témoignage des éleveurs

Je me suis installé en 2005 en augmentant le troupeau et le foncier. L'objectif a été d'augmenter les capacités de logement en cohérence avec l'existant en conservant la même logique d'exploitation (réutilisation et extension du séchage en grange, réaffectation de la chèvrerie existante, création nouvelle salle de traite), tout en tenant compte de la topographie.

L'implantation et l'utilisation des nouveaux bâtiments ont été mûrement réfléchies, avec l'objectif principal de pouvoir travailler seul à terme. La simplification du travail s'est traduite par les choix suivants :

- Mécaniser certaines tâches : automatisation distribution concentré, affouragement et paillage à la griffe
- Organiser les circuits : griffe, liaison entre les 2 installations de séchage et les logements, transfert des chevreaux
- Disposer d'aires paillées modulables en fonction de l'allotement
- Créer un bloc traite complet (locaux techniques, bureau)

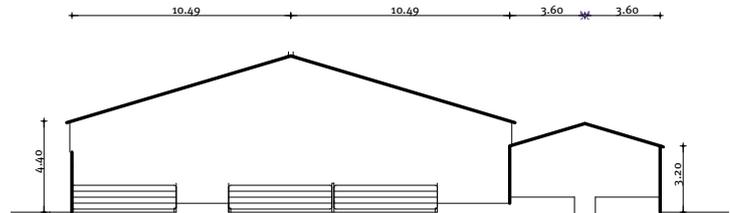
Pour le financement des nouveaux bâtiments et équipements, toutes les opportunités ont été étudiées et saisies au bon moment (PMBE, PPE, ADEME, aides spécifiques du Conseil Régional).



Le bâtiment en un coup d'œil

Chèvrerie 350 places avec séchage en grange

- Chèvrerie de 380 m² construite en 1977 réaffectée pour le logement des chevreaux (sur caillebotis), chevrettes et taries.
- Stockage fourrage de 180 m² : aujourd'hui, accès au séchage + remisage matériel.
- Construction en 1981 d'un séchage en grange de 220 m² : 2 cellules de 100 m² (h = 6,5 m).
- Constructions en 2005/2007 : chèvrerie de 700 m² et bloc technique (traite) de 250 m².
 - Hauteurs aux faîtages : logement 7,10 m - bloc technique 4 m.
- Complément de stockage et séchage en grange de 350 m² avec récupération de chaleur sous toiture de la chèvrerie.



Matériaux principaux

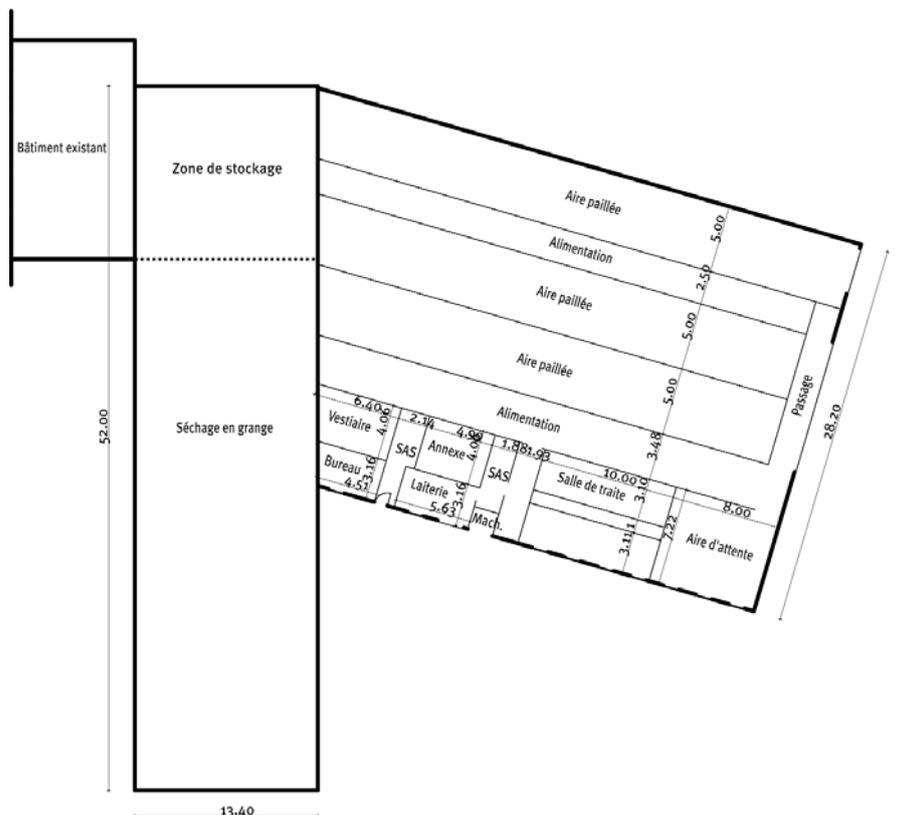
- Charpente métallique.
- Couverture fibro-ciment.
- Chèvrerie isolée sous toiture.
- Murs crépis.
- Bardage bois plein et translucide sur longs-pans et pignon Sud de la chèvrerie.
- Bardage tôle sur bâtiment stockage et séchage.
- Portails bois.



La chèvrerie avec 3 aires paillées et 2 couloirs surélevés.

Aménagement intérieur

- 3 aires paillées avec 2 couloirs surélevés en bois avec auges béton et cornadis bois.
- 2 circuits aériens d'affouragement, paillage et concentrés.
- Couloir d'accès à la traite en bordure de pignon.
- Salle de traite de 24 postes avec décrochage automatique, ligne haute simple équipement, aire d'attente de 240 places avec chien électrique et accès plain-pied vers la laiterie, un couloir de retour avec pont-levis bois.
- 3 cellules de stockage, reliées au « feed car » : luzerne déshydratée, complément du commerce et tourteaux.
- Zone de stockage de paille et séchage du foin.



Aspect du bâtiment

- Toiture de teinte naturelle.
- Crépis de couleur claire (ton pierre).
- Bardage et portails bois sur chèvrerie.
- Bardage tôle beige sur stockage.
- Nouveaux bâtiments intégrés à l'existant, formant un bloc compact.



Le confort des animaux

- Aire de couchage paillée de 1,5 m² / chèvre.
- Bonne luminosité naturelle assurée par les translucides en longs-pans.
- Ventilation naturelle avec :
 - un faîtage ouvert avec tôles pare-vent,
 - des entrées d'air depuis les deux longs-pans, par décalage (avec volet réglable).
 - Isolation sous toiture.
- Abreuvoir bol avec mise hors gel



L'auge en béton et couloir surélevé.



Abreuvoirs protégés dans le mur de séparation, accessibles des deux côtés.

Le travail des éleveurs

- Fractionnement des repas : 3 distributions par jour de foin (déposé à la griffe sur plancher) et concentré par « feed-car » programmé (8 mn/circuit).
- La traite prend 1h15 à une personne, 2 fois par jour + une personne qui gère les lots à l'aller et au retour de la salle de traite.
- Paillage à la griffe 2 à 3 fois par semaine.
- Curage tous les mois et demi à deux mois (1/2 journée par curage).
- Surveillance facilitée par les couloirs surélevés.
- Durant les périodes de mises bas, des cases sont aménagées dans les lots. Les chevreaux sont transférés vers la nurserie (chariots + monte-charge).



Couloir d'accès à la salle de traite en bout de bâtiment.



Arrivée du foin du 1^{er} séchage vers la zone de transfert.



Des espaces de rangement et d'affichage bien placés.

La gestion des effluents

- Fumier de l'aire paillée mis en dépôt au champ.
- Effluents de salle de traite dirigés vers système de traitement (fosse toutes eaux + filtre à roseaux à deux étages).
- Lisier des chevreaux collecté et stocké en poche souple (à installer).

Les coûts du bâtiment

- Estimation du coût global : 300 000 € : construction chèvrerie, salle de traite, trémie distributrice automatique de concentré sur rail, séchage avec griffe à fourrage, réaménagement nurserie et ancienne chèvrerie, adaptation de récupération de chaleur pour l'ancien séchage.
 - À noter la part de l'autoconstruction importante (sauf Charpente, couverture, installation griffe, électricité).
- Coûts induits : achat de 80 t de paille/an (600 g/chèvre/jour).



Commentaires des éleveurs

Le coût du projet a été important, mais en rapport avec nos priorités et contraintes (main-d'œuvre, bâti existant, choix du séchage).

Le bâtiment est fonctionnel et offre de bonnes conditions de vie aux animaux (pas de problème sanitaire constaté). Toutefois, pour l'hiver le réglage de l'ouverture au faitage serait souhaitable. Pour l'été, il faudrait pouvoir ouvrir davantage en long-pan (panneaux translucides coulissants).

Des extensions sont encore possibles pour permettre une éventuelle évolution du troupeau.

La capacité de séchage va être augmentée en 2010 (2 nouvelles cellules de 100 m² + zone de déchargement par le haut).

Quelques aménagements complémentaires sont prévus :

- Mettre en service le traitement des effluents.
- Améliorer l'ambiance dans l'ancienne chèvrerie.
- Aménager les abords (plantations).
- Dans l'ancien séchage, remplacer le pont roulant par une griffe sur bras articulé (dossier PPE en cours).

Si c'était à refaire...

Même projet mais en améliorant les possibilités de gestion de la ventilation.

Avis des conseillers bâtiments

Bonnes bases de départ en 1981 avec une chèvrerie et installation de séchage toujours fonctionnelles.

Le projet a été bien réfléchi avec une bonne identification des priorités.

La contrainte du dénivelé a été valorisée dans la liaison et l'enchaînement entre les bâtiments. Malgré les multiples niveaux, les circuits sont fluides (nombre de marches réduites, monte-charge).

De nombreuses astuces de conception limitent les pertes de temps : circuits, accès zones de rangement, fenêtres intérieures entre salle de traite et chèvrerie.

L'organisation des circuits a contraint à placer la laiterie à l'opposé de l'accès principal (routier et piéton), obligeant à aménager une importante zone de circulation.

Pour en savoir plus...

Cette fiche a été réalisée par **Mlle Julie JACQUET**
Tél. 05.63.48.83.83 - Email : j.jacquet@tarn.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture du Tarn, 96, rue des Agriculteurs, BP 89, 81003 ALBI

L'ensemble des fiches du réseau est consultable et téléchargeable sur les sites internet de

- la Chambre Régionale www.midipyrenees.chambagri.fr
- l'Institut de l'Élevage www.inst-elevage.asso.fr

Le réseau des Bâtiments Innovants de Midi-Pyrénées est animé par les Chambres d'Agriculture de la région, le GIE Promotion de l'Élevage et l'Institut de l'Élevage (site de Toulouse).



Février 2010